COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 17 au 23 Février 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Changement Climatique 3

- Développement : Maurice dans l'œil du changement climatique
- Changement climatique pour les états insulaires : Situation d'urgence !

1.2 Coopération 5

- La Chine considère la COI comme « un partenaire de dialogue naturel »

1.3 Connection Numérique 8

- Metiss : les sociétés ASN et Elettra TLC vont construire le câble à très haut débit
- Haut débit : bientôt le câble METISS. Le constructeur a été choisi
- News Press - OCEAN INDIEN / Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. construiront le câble à très haut débit METISS – COI
- Metiss – cable a tres haut debit : ASN et Electra TLC S.p.A. sont les maîtres d'œuvre
- Océan Indien : Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. construiront le câble à très haut débit METISS
- Télécommunication : Le câble METISS opérationnel en 2019
- Télécommunications : Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. construiront le câble a très haut débit METISS
- La construction du câble METISS, confiée à Alcatel Submarine Networks et Electra TLC SPA
- Projet câble METISS : le contrat décroché par Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A
- Câble METISS – Alcatel et Electra décrochent le contrat

1.4 Développement Durable 21

- Éco-village à Rivière-Coco : l'île Rodrigues fait (encore) la leçon à Maurice
- Rivière-Noire : redonner vie aux déchets

1.5 Pêche 24

- At-sea inspections reveal shark-finning practices in the Western Indian Ocean
- Exhibition showcases mysterious world of cetaceans
- Federation of the Fishers of the Indian Ocean (FPAOI)
- Best practices in fisheries and aquaculture: Countries of the region share success stories

LeDEFIMEDIAGROUP

21 Février 2018

http://defimedia.info/developpement-maurice-dans-loeil-du-changement-climatique

DÉVELOPPEMENT

Maurice dans l'œil du changement climatique

Le changement climatique est un mal qui risque d'avoir des incidences graves sur l'économie mauricienne. Autant bien se préparer pour faire face à ces éléments imprévisibles de Dame Nature.

Maurice, et ses 1,3 million d'habitants, est le septième pays le plus à risque face au changement climatique. Déjà, l'impact est visible sur les côtes mauriciennes, à l'instar des plages à Trou-aux-Biches et à l'Est. Or, ces celles-ci qui font partie de notre outil de marketing pour la promotion du tourisme, un des piliers de notre économie. Avec les pluies diluviennes, les dégâts dans les champs, le prix des légumes frais ont atteint un niveau rappelant le passage d'un cyclone. Bien que nous ne sommes pas dans la même situation que des îles comme Kiribati (sis au cœur de l'océan pacifique) et les Maldives, nous ne pouvons occulter l'urgence de la situation, a affirmé Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères, le mardi 20 février, à Port-Louis.

« *Nous devons agir très vite. (...) Une première priorité que nous avons est la création rapide d'un National Disaster Management Centre. Gouverner, c'est prévoir. Nous devons être en mesure, dès maintenant, en termes d'organisation logistique et du personnel pour faire face à des évènements imprévisibles. Changement climatique équivaut à imprévisibilité. Nous ne savons pas quand cela adviendra et sous quelle forme. Mais ce sera catastrophique*», a-t-il fait ressortir à la presse, après avoir procédé à l'ouverture de la réunion du comité directeur du Commonwealth Climate Finance Access Hub, à l'hôtel Le Labourdonnais. « *(...) La création d'un National Disaster Management Centre nécessitera beaucoup d'investissements pour avoir des équipements sophistiqués afin que nous puissions intervenir à n'importe quel moment dans un endroit où il y a une crise ou une urgence.* »



Le ministre souligne que le climat inclément affecte le tourisme.

Les exigences pour se préparer contre les effets du changement climatique varient d'un pays à l'autre. Sous le Climate Finance Access Hub, une entité du Commonwealth basée dans la capitale mauricienne, il est question de dégager des fonds et de les canaliser vers des pays qui en ont besoin. A ce jour, la création d'un tel flux s'est avérée difficile. Le hub, dont le directeur-général est Bilal Anwar, travaille avec les pays les plus à risque face au changement climatique afin de leur faciliter l'accès aux finances et se préparer contre les effets. La priorité est donnée aux petits États insulaires et les pays les moins développés. L'Australie, un des États-membres les plus en vue du Commonwealth, s'est déjà engagé à débourser un milliard de dollars australiens.

« *Australia remains committed to the Paris Climate Agreement. Our commitment to reduce emissions by 26 to 28 per cent below 2005 levels by 2030 is among the highest per capita reduction targets for an advanced economy. Australia is committed to helping developing countries to implement the Paris Agreement. We will provide at least $1 billion to help build climate change resilience and reduce emissions over the next five years* », a affirmé Jenny Dee, la HC australienne à Maurice, lors de son intervention à la cérémonie d'ouverture.

STRATÉGIE

Vers le retour d'un ministère du Plan

L'absence d'un ministère chapeautant la planification stratégique nationale face aux défis, dont le changement climatique, se fait sentir. Face à la presse, Vishnu Lutchmeenaraidoo a exprimé son regret que ce ministère, instance coordinatrice, n'y est plus. Il a affirmé que la création de l'Economic Development Board est une première réponse pour y pallier. Et, à l'avenir, Maurice devra définitivement réinventer un ministère de la Planification économique, a-t-il dit.

CONSCIENTISATION

Une conférence maritime annoncée

Fin avril se tiendra à Maurice une conférence sur la sécurité maritime, a annoncé Vishnu Lutchmeenaraidoo en sa capacité de président de la Commission de l'océan Indien (COI). Cet événement, regroupant une trentaine de pays et d'organisations internationales, aura comme thème de base la protection de notre océan. Au niveau de la COI, a-t-il dit, ce sont 14 millions de kilomètres carrés de mer qui ne peuvent être gérés. «Nous organisons cette conférence pour conscientiser la région sur le fait que nous devons bouger très vite, parce que la situation du changement climatique se détériore.»

22 Février 2018

https://www.lemauricien.com/article/climat-sommes-situation-durgence-declare-vishnu-lutchmeenaraidoo/

Changement climatique pour les états insulaires : Situation d'urgence !



L'urgente nécessité d'agir rapidement sur le dérèglement climatique pour sauver la planète a été soulignée mardi par le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, qui procédait au lancement officiel de la deuxième édition du comité d'action du Commonwealth Climate Finance Access Hub (CCFAH) basé à Maurice.

Le CCFAH a pour but d'aider les États membres en particulier les petits États insulaires en développement à mobiliser les ressources financières pour s'adapter aux effets du changement climatique. « Nous sommes dans une situation d'urgence. Nous ne pouvons plus adopter une attitude de business as usual. Le changement climatique aura des conséquences très sérieuses sur la survie même de notre planète », a affirmé le ministre.

Dans cette situation d'urgence, l'agenda de développement doit obligatoirement tenir compte des enjeux environnementaux. La protection de l'océan est une considération primordiale dans cette problématique. Le ministre des Affaires étrangères, qui préside aussi le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien, a annoncé l'organisation à Maurice d'une importante conférence régionale sur la sécurité maritime durant le mois d'avril prochain. La protection de l'écosystème marin sera un thème majeur à l'agenda de cette réunion.

Plusieurs pays du Commonwealth, en particulier les Small Islands Development States (SIDS), sont dans une situation de grande vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique. Maurice fait partie des sept pays considérés comme les plus écologiquement vulnérables. Le ministre a fait état de l'érosion de nos plages et des averses qui s'abattent sur l'île continuellement depuis le début de l'année, et demande une prise de conscience pressante face aux nouvelles donnes.

La Chine considère la COI comme « un partenaire de dialogue naturel »



Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien revient pour Chine-Magazine.Com sur la présence de la Chine dans l'Océan Indien. Comorien, originaire de la plus petite île de l'archipel des Comores, Mohéli, après des études juridiques et une spécialisation en droit international à l'université de Kiev, Hamada Madi est retourné dans son pays et s'est très vite lancé dans l'action publique.

« J'étais convaincu que les Comores, pays indépendant depuis 1975 seulement, avaient besoin de gens passionnés et formés pour assurer son développement et permettre la construction d'une authentique démocratie. J'ai eu l'honneur d'occuper très jeune de hautes fonctions dans l'appareil d'État, notamment comme directeur de cabinet de la présidence, ministre d'État chargé de la Défense et de l'Intérieur, Premier ministre et président durant la transition. J'ai aussi fondé la radiotélévision des Comores, ce qui se sait moins mais dont je suis très fier. En juillet 2016, j'ai été désigné comme Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. C'est une nouvelle étape qui m'amène cette fois-ci à servir tous nos pays de l'Indianocéanie dont j'ai la conviction qu'ils forment une communauté de destin capable de répondre collectivement aux défis majeurs de notre temps, notamment en matière de sécurité et de développement durable ».

– Quel soutien la Chine apporte-t-elle aux pays membres de la COI, depuis qu'elle est devenue « pays observateur » au sein de la COI ?

À l'évidence la République populaire de Chine voue un certain intérêt à notre organisation et ce depuis plusieurs années. C'est tout à fait logique d'ailleurs quand on sait que l'État chinois considère l'océan Indien comme une zone d'intérêt économique et commercial majeur pour ses intérêts. D'où son souci de bien comprendre les enjeux de la région pour adapter sa politique extérieure. La COI étant une organisation régionale de proximité, la seule en Afrique composée exclusivement d'iles, il me semble que la Chine nous

considère donc comme un partenaire de dialogue naturel. C'est pourquoi Pékin, à travers sa représentation diplomatique à Maurice, apporte chaque année depuis 2012 un appui financier au renforcement des capacités du Secrétariat général. L'accession de la Chine au statut d'observateur auprès de la COI en 2016 est, j'en suis convaincu, de nature à resserrer les liens de ce grand pays avec notre organisation et avec notre région. La Chine a la capacité de devenir un contributeur significatif de l'aide au développement en finançant un projet régional dans un domaine d'intérêt commun. C'est un des axes de notre dialogue avec elle.

– La présence de la Chine dans l'océan Indien s'est accrue ces dernières années, faisant concurrence aux partenaires traditionnels dans la région, comme l'Inde et les Etats-Unis, que pensez-vous de la montée de la présence chinoise dans la zone océan indien ?

Elle est naturelle ! La fin de la guerre froide s'est soldée par la fin de la bipolarité du monde. Et ce n'est pas une hégémonie qui a pris sa place mais bien une nouvelle configuration, totalement inédite, celle d'un monde multipolaire à mesure que de nouvelles puissances économiques et commerciales émergeaient. En Chine, cette émergence économique s'est accompagnée d'une volonté politique de peser sur le cours des relations internationales. L'adage est connu : les États n'ont pas d'amis, seulement des intérêts et ceux-ci sont largement guidés par la géographie et l'histoire. Or la présence chinoise dans l'océan Indien est un fait ancien. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui dans notre région n'est finalement qu'un regain d'influence qui va bien sûr dans le sens des intérêts chinois mais aussi, me semble-t-il, de ceux de nos États membres. Ceci étant dit, il reste sans doute à mieux connaitre les ambitions du gouvernement chinois en matière d'aide au développement qui constitue aussi un axe important de toute politique étrangère et un pilier majeur d'influence pour toute grande puissance.

– Après Djibouti, la Chine pourrait se doter d'une seconde base navale au Pakistan, certains experts évoquent la construction d'un *« collier de perles »* par la Chine, créant ainsi une chaîne de bases navales dans l'océan Indien. Que pensez-vous de cette perspective militaire et peut-elle représenter une menace pour les pays membres de la COI ?

Rappelez-vous que la Chine est l'un des cinq États membres du Conseil de sécurité de l'ONU ! À ce titre, elle est en quelque sorte l'un des garants de la sécurité et de la stabilité mondiale.

Pour ce qui concerne notre région, la zone de l'océan Indien occidental est traversée par des autoroutes maritimes majeures. C'est plus de 30% du trafic maritime marchand mondial et 50% du commerce d'hydrocarbures qui y transitent. Il y a ici des intérêts économiques, commerciaux et géopolitiques majeurs qui intéressent naturellement les États riverains de notre océan mais aussi de grands acteurs mondiaux comme la Chine, les Etats-Unis et la France. Il ne faut pas oublier non plus que les enjeux de sécurité maritime sont importants dans notre espace océanique. La piraterie maritime a conduit à une mobilisation internationale parce que c'était le commerce international qui s'en trouvait affecté. La Chine a joué sa partition en déployant des moyens navals aux côtés d'autres puissances. La communauté internationale cherche donc à sécuriser ses intérêts et notamment son commerce extérieur. C'est ce raisonnement qui explique aussi la présence de la Chine au sein du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes que préside la COI depuis janvier 2018.



Nouvelle route de la soie

Quant à la création de bases navales chinoises dans le Grand océan Indien, elle doit être vue comme l'expression d'une *« realpolitik étrangère »* qui s'inspire fortement de la théorie d'Alfred Mahan selon laquelle la puissance maritime est indispensable à l'émergence d'une authentique puissance. C'est d'autant plus vrai pour un État comme la Chine qui est aujourd'hui « l'usine du monde » et qui importe de façon massive les matières premières qui lui font défaut sur son sol. La soutenabilité de son modèle passe donc par la mer. De ce fait les bases chinoises sont des avant-postes nécessaires à la chaîne logistique de Pékin vers les voies de commerce et les zones d'opération.

– La stratégie du « collier de perles » dans l'océan Indien pour protéger leur « Route de la Soie maritime » peut-elle accroitre le commerce entre la Chine et les pays de la COI ?

Je l'espère. Cette nouvelle route de la Soie qu'a présenté publiquement le président Xi Jinping est une forme d'adaptation de son pays à la mondialisation des échanges. La Chine a un projet politique qui est de parvenir à maitriser les contours et les flux de la globalisation au lieu de la subir. C'est pour elle une priorité nationale. Vu de notre fenêtre COI, il y a un intérêt de la part de nos États membres vis-à-vis de ce projet et plus largement vis-à-vis de la politique chinoise dans la région. Nous espérons fortement que cette nouvelle ceinture commerciale en gestation s'accompagnera de nouveaux axes de coopération dont nous pourrons aussi bénéficier.

Metiss : les sociétés ASN et Elettra TLC vont construire le câble à très haut débit



Les membres du consortium METISS ont choisi Alcatel Submarine Networks et Elettra TLC pour la construction du câble sous-marin très haut débit.

Un communiqué de la Commission de l'océan Indien (COI) indique que les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS (MElting poT Indianoceanic Submarine System) ont signé le 1er février un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme.

ASN et Elettra TLC choisis pour la construction du câble très haut débit

Alcatel Submarine Networks (ASN) et Elettra TLC S.p.A (qui appartient au groupe Orange) ont été choisis. "Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie. Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre 2017 un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrent d'un même secteur", indiquent les membres du consortium.

METISS : un câble de 3 000 kilomètres

METISS est un câble sous-marin à très haut débit de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle d'ici 2019.

Manuel Yepes

Haut débit : bientôt le câble METISS. Le constructeur a été choisi



Le membres du consortium METISS ont choisi les constructeurs du câble à très haut débit qui reliera d'ici 2019 Maurice, La Réunion et Madagascar à la haut bande passante internationale en Afrique du Sud. METISS est un projet de six opérateurs des télécommunications de l'Indianocéanie à l'initiative de la Commission de l'océan Indien. Le projet de câble à fibre optique METISS franchit une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé, le 1er février dernier à Saint Denis de La Réunion, un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A. METISS pour MElting poT Indianoceanic Submarine System est un câble sous- marin à très haut débit de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle d'ici 2019. Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie. Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre 2017 un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrent d'un même secteur. Le câble METISS est une infrastructure ouverte et partagée qui offrira dans le court terme de nouvelles alternatives



aux fournisseurs d'accès internet et assurera à un accès à un internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût.

La Commission de l'océan Indien, qui a fait de la connectivité numérique l'une de ses priorités pour le développement régional, a activement accompagné la structuration du projet jusqu'à la signature de l'accord de construction et de gestion en décembre dernier. Avec la signature du contrat de construction avec ASN et Electra TLC S.p.A., les opérateurs du consortium METISS poursuivent leur chemin vers la concrétisation de cet ambitieux projet qui participe à la démocratisation effective de l'Internet à haut débit.

http://mbc.intnet.mu/article/metiss-alcatel-submarine-networks-et-electra-tlc-spa-construiront-le-câble-afro

http://www.maurice-info.mu/alcatel-submarine-networks-electra-tlc-s-p-a-construiront-cable-a-tres-haut-debit-metiss.html

https://www.youtube.com/watch?v=Cv_6SpeVyVM

News Press - OCEAN INDIEN / Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. construiront le câble à très haut débit METISS – COI



Le projet de câble à fibre optique METISS franchit une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé, le 1er février dernier à Saint Denis de La Réunion, un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A.

METISS pour MElting poT Indianoceanic Submarine System est un câble sous-marin à très haut débit de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle d'ici 2019. Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie. Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre 2017 un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrent d'un même secteur.

Le câble METISS est une infrastructure ouverte et partagée qui offrira dans le court terme de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet et assurera à un accès à un internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût. La Commission de l'océan Indien, qui a fait de la connectivité numérique l'une de ses priorités pour le développement régional, a activement accompagné la structuration du projet jusqu'à la signature de l'accord de construction et de gestion en décembre dernier. Avec la signature du contrat de construction avec ASN et Electra TLC S.p.A., les opérateurs du consortium METISS poursuivent leur chemin vers la concrétisation de cet ambitieux projet qui participe à la démocratisation effective de l'Internet à haut débit.

Metiss – cable a tres haut debit : ASN et Electra TLC S.p.A. sont les maîtres d'œuvre



Le projet de câble à fibre optique Metiss franchit une nouvelle étape. Alcatel Submarine Networks (ASN) et Electra TLC S.p.A. construiront ce câble à très haut débit qui reliera d'ici 2019, Maurice, La Réunion et Madagascar, à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium Metiss ont signé, le 1er février dernier, à Saint-Denis (La Réunion), un contrat de construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN et Electra TLC S.p.A. C'est ce qu'a fait savoir, dans une communication publiée hier, la Commission de l'océan Indien (COI), qui a facilité la concertation entre les opérateurs et activement participé à sa structuration.

Metiss pour « Melting pot indianoceanic submarine system » est un câble sous-marin à très haut débit de 3.000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique, disposant d'une vitesse de connexion de 24.000 gigabits par seconde, devrait être opérationnelle d'ici 2019. Il s'agit d'un projet de six opérateurs des télécommunications de l'océan Indien, à l'initiative de la Commission de l'océan Indien (COI). L'on citera Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion. En effet, le câble Metiss est une infrastructure ouverte et partagée, qui offrira dans le court terme de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet et assurera un accès à un internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût.

Connectivité numérique

Le câble Metiss est un projet inédit à bien des égards. D'abord, il fédère des opérateurs qui auraient pu en rester à la logique concurrentielle du secteur. Ensuite, c'est une infrastructure ouverte et partagée qui offre de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet. Enfin, c'est une initiative

typiquement indianocéanienne qui permettra de connecter la région à la haute bande passante internationale. Alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie, ces opérateurs membres du consortium Metiss ont regroupé leurs forces pour répondre aux besoins de connectivité numérique de l'Indianocéanie. À rappeler qu'ils ont signé à Maurice, le 13 décembre 2017, un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrents d'un même secteur.

Avec la signature du contrat de construction avec ASN et Electra TLC S.p.A., les opérateurs du consortium Metiss poursuivent leur chemin vers la concrétisation de cet ambitieux projet qui participe à la démocratisation effective de l'Internet à haut débit.

Arh.

http://www.newsmada.com/2018/02/17/fifandraisan-davitra-aminny-cables-metiss-hifandray-i-afrika-atsimo-madagasikara-maorisy-la-reunion/

17 Février 2018

outremers360.com/economie/ocean-indien-alcatel-submarine-networks-et-electra-tlc-s-p-a-construiront-le-cable-a-tres-haut-debit-metiss/

Océan Indien : Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. construiront le câble à très haut débit METISS



Illustration ©AFP

Le projet de câble à fibre optique dans l'Océan Indien, METISS, franchit une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé, le 1er février dernier à Saint-Denis de La Réunion, un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A, a indiqué la Commission de l'Océan Indien dans un communiqué.

METISS pour MElting poT Indianoceanic Submarine System est un câble sous-marin à très haut débit de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle d'ici 2019.

Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont « regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie ». Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre 2017 un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération « inédite » entre des opérateurs traditionnellement concurrents d'un même secteur. Le câble METISS est une infrastructure « ouverte et partagée » qui « offrira dans le court terme de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet et assurera à un accès à un internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût ».

La Commission de l'océan Indien, « qui a fait de la connectivité numérique l'une de ses priorités pour le développement régional », a activement accompagné la structuration du projet jusqu'à la signature de l'accord de construction et de gestion en décembre dernier. Avec la signature du contrat de construction avec ASN et Electra TLC S.p.A., le 1erfévrier, les opérateurs du consortium METISS poursuivent « leur chemin vers la concrétisation de cet ambitieux projet qui participe à la démocratisation effective de l'Internet à haut débit ».



http://infom.mu/2018/02/cable-marin-a-fibre-optique-metiss-sera-opertionnelle-dici-2019-2/

https://www.youtube.com/watch?v=Cv_6SpeVyVM

La construction du câble METISS, confiée à Alcatel Submarine Networks et Electra TLC SPA



Le consortium du système sous-marin de fibre optique METISS (MElting poT Indianoceanic Submarine System) a confié la construction de cette infrastructure télécoms à très haut débit aux sociétés Alcatel Submarine Networks et Elettra TLC SPA. Le contrat entre les dix sociétés représentant le consortium METISS -Emtel et CEB FiberNET Co Ltd de Maurice, Blueline, Telma et Airtel de Madagascar ; Canal + Telecom, SRR (SFR Réunion), Telco OI (Only), Zeop de La Réunion et Belgacom International Carrier Services- et les deux constructeurs, signé au début du mois de février 2018, a été dévoilé le 16 février 2018.

La durée des travaux de construction du câble METISS n'a pas été dévoilée, mais la mise en service de l'infrastructure, longue d'environ 3500 km, est prévue pour 2019. D'une valeur financière globale de près de 75 millions d'euros, le câble METISS bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement (Afd). Il reliera Maurice, La Réunion et Madagascar, au continent africain, pour se connecter aux autres câbles internationaux. Il fournira une vitesse de connexion de 24Tbps.

Lors de la cérémonie de signature du protocole d'accord de coopération pour l'installation du câble METISS, le 29 juin 2016 à Antananarivo, Jean Claude de l'Estrac, alors secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, s'était réjoui de cette coopération technologique. Il avait déclaré que « cet accord historique […] modifiera profondément le paysage numérique régional et permettra la démocratisation de l'accès au très haut débit au bénéfice des populations et des acteurs économiques ».

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le câble METISS opérationnel en 2019

Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé le 1er février dernier à Saint-Denis de La Réunion un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A.

METISS est un câble sous-marin à très haut débit de 3 000 km reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros (Rs 1,6 milliard), cette infrastructure numérique, disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde, devrait être opérationnelle d'ici 2019.

Telma, de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, ainsi que Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de leur fin de vie. Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre un accord de construction et de gestion, qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrents d'un même secteur.

Le câble METISS est une infrastructure ouverte et partagée qui offrira dans le court terme de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet et assurera un accès à la toile sécurisé, plus rapide et à moindre coût. La Commission de l'océan Indien, qui a fait de la connectivité numérique l'une de ses priorités pour le développement régional, a activement accompagné la structuration du projet jusqu'à la signature de l'accord de construction et de gestion en décembre dernier. Avec la signature du contrat avec ASN et Electra TLC S.p.A., les opérateurs du consortium METISS poursuivent leur chemin vers la concrétisation de cet ambitieux projet, qui participe à la démocratisation effective de l'internet à haut débit.

Télécommunications

Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. construiront le câble à très haut débit METISS

Le projet de câble à fibre optique METISS franchit une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé, le 1 er février dernier à Saint Denis de La Réunion, un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A.

METISS, pour MEIting poT Indianoceanic Submarine System, est un câble sousmarin à très haut débit de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle d'ici 2019.

Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie, alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie. Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice, le 13 décembre 2017, un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrent d'un même secteur. Le câble METISS est une infrastructure ouverte et partagée qui offrira dans le court terme de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet et assurera à un accès à un internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût.

La Commission de l'océan Indien, qui a fait de la connectivité numérique l'une de ses priorités pour le développement régional, a activement accompagné la structuration du projet jusqu'à la signature de l'accord de construction et de gestion en décembre dernier. Avec la signature du contrat de construction avec ASN et Electra TLC S.p.A., les opérateurs du consortium METISS poursuivent leur chemin vers la concrétisation de cet ambitieux projet qui participe à la démocratisation effective de l'Internet à haut débit.

lemauricien.com

20 Février 2018

https://www.lemauricien.com/article/projet-metiss-contrat-decroche-alcatel-submarine-networks-electra-tlc-s-p-a/

Projet câble METISS : le contrat décroché par Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A



Le projet de câble à fibre optique METISS franchit une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé, le 1er février dernier à Saint Denis de La Réunion un contrat pour la construction du câble sous-marin. C'est les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A qui construiront le câble à très haut débit.

Pour rappel, METISS reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Cette infrastructure numérique de 3000 km, disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle d'ici 2019.

Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie.

Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre 2017 un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrent d'un même secteur.

Le câble METISS est une infrastructure ouverte et partagée qui offrira dans le court terme de nouvelles alternatives aux fournisseurs d'accès internet et assurera à un accès à un internet sécurisé, plus rapide et à moindre coût.

Câble METISS – Alcatel et Electra décrochent le contrat

Une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium Metiss ont confié la construction du câble sous-marin éponyme à Alcatel Submarine Networks et Electra TLC S.p.A. La signature du contrat s'est effectuée en début du mois à Saint-Denis de la Réunion. Le câble METISS, pour MEltingpoT Indianoceanic Submarine System, reliera à l'horizon 2019 Maurice, La Réunion et Madagascar à la haute bande passante internationale en Afrique du Sud. D'après les informations techniques fournies par la Commission de l'océan Indien (COI), ce câble long de 3000 kilomètres offrira une connexion internet à très haut débit, avec une vitesse de 24 000 gigabits par seconde, soit mille fois la vitesse de connexion disponible à Madagascar. La construction de cette infrastructure, particulièrement importante pour le développement numérique de Madagascar, coûte la bagatelle de 40 millions de dollars. Le chantier est financé à 100% sur fonds privés. La signature de ce document marque ainsi une nouvelle étape dans la réalisation de ce projet ambitieux.

L.R

Éco-village à Rivière-Coco : l'île Rodrigues fait (encore) la leçon à Maurice



Le commissaire de l'environnement Richard Payandee lors d'une rencontre avec les villageois de Rivière-Coco

Rs 15 millions. C'est le coût de la mise sur pied d'un éco-village à Rivière-Coco. Il s'agit du premier éco-village de la République de Maurice, affirme le commissaire de l'environnement, Richard Payandee. Et une fois de plus, Rodrigues fait la leçon à Maurice en matière de développement durable…

Ce projet est une initiative de la commission de l'environnement, conjointement financé par la commission de l'océan Indien et l'Assemblée régionale. « Nous voulons contribuer à la vision de faire de Rodrigues une île écologique. C'est dans cette direction que nous voulons aller », explique Richard Payandee. Une trentaine de familles bénéficieront ainsi de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité 24h/24. Le surplus sera vendu au Central Electricity Board. Qui plus est, il y aura aussi des réverbères fonctionnant à l'énergie solaire. Des poubelles spéciales pour le tri des déchets seront installées dans le village. Des éleveurs recevront, eux, trois biodigesteurs pour la production de biogaz. Les foyers concernés n'auront, de ce fait, plus à acheter du gaz ménager.

Les villageois en sont conscients, ce projet ne peut que leur être bénéfique. « Nous accueillons très favorablement ce projet. Notre village sera éclairé et plusieurs familles seront soulagées, n'ayant plus à payer l'électricité », déclare Françoise Larcher, présidente de la communauté villageoise de Rivière-Coco. Patrick Spéville, un autre villageois, abonde dans le même sens. « En tant que jeune, je suis très fier que notre village devienne un exemple pour Rodrigues et la République. Le projet est en faveur d'une île Rodrigues durable. Nous protégeons avant tout notre environnement ».

Eileen Flore

Rivière-Noire : redonner vie aux déchets



Claudia Severine et les objets qu'elle a fabriqués.

Elles sont deux dans le village du Pont du Tamarinier à s'adonner à l'upcycling – c'est-à-dire redonner vie aux déchets au lieu de les jeter aux ordures pour en faire de l'artisanat. C'est dans deux conteneurs réadaptés en ateliers au coeur du village que se déroule l'upcycling.

Cela fait environ cinq ans que deux mères de famille, Claudia Célerine et Francesca Auguste, transforment certains déchets en objets artisanaux pour la revente. Ce projet a été mis en place de façon à permettre aux femmes de la région de trouver un moyen de faire de l'artisanat et de l'entrepreneuriat. Là, les brochures publicitaires en papier glacé des supermarchés, les cannettes de boissons en métal et les capsules de machines à café trouvent une nouvelle vie.

« Nous avons différentes méthodes pour réaliser nos objets, dépendant de ce que nous faisons avec. Ici, nous tournons le papier qui se transforme alors en bijoux de fantaisie, en sous-plats, ou en bols. Des cannettes, on en fait des ceintures, par exemple », explique Claudia Célerine. « Dépendant de ce que nous voulons faire, nous travaillons plusieurs heures sur les objets. Et parfois, quand nous recevons de grosses commandes, nos filles viennent nous aider ».

L'une des techniques les plus communes qu'elles utilisent dans l'atelier se pratique avec du papier qui est transformé en anneaux concentriques de différentes dimensions. Quand ce projet a commencé, une douzaine de femmes et de mères de famille de la région ont suivi des cours de formation à l'initiative de Re-Use d'Eco-Lab, organisation non gouvernementale qui était alors soutenue par la Commission de l'océan Indien dans le cadre du programme Island.

Celui-ci s'est accompagné d'un manuel d'utilisation qui décrit avec précision comment réaliser des objets avec des objets de récupération. Le projet Eco-Lab a été soutenu dans la région Ouest par l'entreprise sociale Belle-Verte. Claudia Célerine a aussi bénéficié de cette formation pour la réutilisation des

produits. « Maintenant que nous avons appris à faire tout cela, il y a des personnes qui, au lieu de jeter leurs déchets viennent nous les donner pour que nous puissions en faire quelque chose d'autre », explique-t-elle « Nous recevons des sacs de pamphlets ou de cannettes, qui nous permettent de continuer à produire nos objets artisanaux ».



Claudia Severine et les objets qu'elle a fabriqués.

Quelques hôtels et magasins viennent récupérer les objets directement à la source de leur création, au Pont du Tamarinier. Au final, le but de l'exercice est de pouvoir donner à ces femmes la capacité de s'adonner à l'auto-entrepreneuriat. « Nous avons reçu de l'aide dans ce projet pour que ces femmes deviennent indépendantes, qu'elles puissent faire de l'entrepreneuriat et subvenir à leurs propres besoins », explique Anne-Lise Pigeot du Pont du Tamarinier. « Après les cours et l'installation de l'atelier, nous espérons que ces femmes entrepreneurs puissent peut-être réussir à ouvrir leur propre magasin ».

Ces femmes fabriquent des choses uniques. Leurs produits ont d'ailleurs occupé une place de choix lors du marché de Noël artisanal et solidaire, qui a eu lieu trois années d'affilée.

Xavier Maugueret

At-sea inspections reveal shark-finning practices in the Western Indian Ocean



Patrols conducted under Operation Jodari, a partnership between Tanzania's Multi-Agency Task Team, Sea Shepherd and FISH-i Africa, in January and February 2018, and the Indian Ocean Commission Programme Régional de Surveillance des Pêches (IOC-PRSP) in late 2017 have both found significant quantities of detached shark fins on board fishing vessels.

'Shark finning', the practice of discarding the shark carcass and retaining only the high value fin and tail is a violation of an Indian Ocean Tuna Commission (IOTC) Resolution 17/05 and national licensing conditions. Three of the seven fishing vessels inspected during the initial covert stage of Operation Jodari were found to have unattached shark fins on board. The BUAH NAGA NO 1, a Malaysian long liner, had a large number of shark fins as well as juvenile dolphins on board, which were packed and ready for export. No carcasses were found on board, and the master and crew admitted that they had discarded them after removing the fins. Inspections of Chinese flagged longliners TAI HONG NO 1 and JIN SHENG NO 2 revealed large numbers of shark fins without carcasses. A smaller Tanzanian flagged vessel, SWABRU JAMIL, was found to be targeting sharks with the inspection. This inspection revealed a significant number of detached fins and tails, including those of the IUCN red-listed scalloped hammerhead, a species highly valued due to its high fin ray count.

The captain of Seychelles flagged longliner POSEIDON denied having any shark fins on board when his vessel was boarded for inspection in the Seychelles EEZ in November 2017. The subsequent inspection revealed a total of 729 kg of shark fins with no carcasses of shark found and no interaction with species of shark recorded in the logbook. Subsequent analysis undertaken by a Seychelles Fishing Authority scientist determined that the amount of shark fins found represented an approximate total mass of 14 580 kg of sharks, after evisceration. A fine amounting to approximately USD 40, 000 was paid for violations of the Seychelles

fisheries legislation. The POSEIDON continues to be licensed and flagged by the Seychelles.



Nicholas Ntheketha, Chair of the FISH-i Africa Task Force commented, "We rarely see evidence of these shark-finning practices when vessels come into port. We are grateful for the opportunity afforded by the PSRP and Sea Shepherd patrols to inspect vessels at sea as this shines a light on many of the violations and illegalities that are taking place on our oceans."

International efforts to stop shark finning have increased in recent years. October 2017 saw the introduction of a new conservation and management measure from the IOTC, the regional fishery management organisation that oversees authorizations of fishing vessels targeting tuna and tuna-like species in the Indian Ocean. IOTC Resolution 17/05 was developed in response to concerns over the poor reporting of shark catch data and the difficulty of identifying endangered and protected species of sharks from the fins alone. All sharks, except for prohibited species oceanic whitetip and thresher sharks, are now required, when landed fresh, to have fins naturally attached. When sharks are frozen whilst the vessel is at sea then the ratio of carcases to fins is limited to 5% fins, to deter shark-finning practices.

Speaking on behalf of Stop Illegal Fishing Sandy Davies commented, "We have seen time and again that a high proportion of fishing vessel operators set out with the aim to get away with as much as they can. They show no respect for the law and no respect for the environment. Strong action is required to make sure that shark finning is stopped. This practice often involves significant cruelty to the sharks as they are thrown back into the sea without their fins and subsequently drown."

http://crfimmadagascar.org/en/peche-illegale-non-reportee-et-non-reglementee-inn/news-indian-ocean-at-sea-inspections-reveal-shark-finning-practices-in-the-western-indian-ocean/

19 Février 2018

http://www.nation.sc/article.html?id=257731

Exhibition showcases mysterious world of cetaceans



People are being encouraged to come and view an exhibition entitled 'Mysterious Cetacean' being held at the Natural History Museum, Victoria.

The showcasing style of the exhibition leads viewers through a journey to discover the mysterious and fascinating world of these huge sea creatures, mainly the humpback whale, through a combination of science, art and culture. The educational exhibition, staged by the Indian Ocean Commission (IOC) in collaboration with the Ministry of Environment, Energy and Climate Change, was officially opened on Friday morning by its representative from the environment department, Begum Nageon de Lestang. Present were the curator of the National History Museum Berthilde Belle, curator from La Reunion Tatiana Patchama, the permanent liaison officer of Seychelles for IOC Jacques Belle and other guests. Seychelles is the third country to host this exhibition after Reunion and Mauritius. The aim of the exhibition is to give the people of the Indian Ocean region a chance to learn about those amazing creatures. It was Patchama who guided the guests through the exhibition, a joint initiative between La Reunion and the Biodiversity Programme implemented by the Indian Ocean Commission, funded by the European Union.

The interactive exhibition provides an opportunity for school children, the youths, young scientists, the general public and visitors the chance to be in touch with the whales through learning and gaming around with the whaling history and antimony, the sounds and behavior of whales and its protection and threats, all through illustrated photos, text and sounds. It is to inspire everybody to care and to join hands in the conservation of whales and other marine mammals such as dolphins. Known as cetaceans, they very first appeared 34 million years ago and those that still exist today are the sperm whale, gray whale, humpback whale, blue whale, bowhead whale, Rorqual and right whale. Those deep-sea mammals feed on planktons and small fish.

Little is known about the whales, huge as they maybe. The different types of whales which could weigh up to 30 tonnes, were heavily hunted long ago to the level of extinction of some species and had to be declared an endangered species and are now protected worldwide. Defying the whale ban, some countries today, like Japan and Norway, still hunt whales for industrial purposes. In support for its conservation, Seychelles was among the first countries in the early 70s to support the creation of the whale sanctuary of the Indian Ocean and last year some local scientists joined the Indian Ocean Network for Cetaceans Research, known as the INDOCET Consortium. Some locals and visitors to Seychelles might have been lucky for a rare chance, around August to October, to spot humpback whales who quite often passed through Seychelles waters off the northwest coast of Mahé, between Beau Vallon and Silhouette and on the outer islands mostly on Cosmoledo and Aldabra.

According to David Rowat from the Marine Conservation Society, it is suspected that the humpback whales around the northwest coastline of Mahé are part of a population from the Arabian Sea migrating down to mate and give birth but there is no scientific evidence to prove this migration. He said most of the population of humpback whales lives in the Antarctica and they come down into the warmer waters of the Indian Ocean to give birth. "All of Seychelles' territorial waters are inside the whale sanctuary (no whale hunting zone) and with the fisheries legislation all marine mammals and cetaceans are protected, so the whales are protected," he said. He stressed that we must make sure that those creatures get safe passage in our waters.



In his introductions, the permanent liaison officer of Seychelles for COI, Jacques Belle, thanked the regional institutions for sharing the scientific knowledge on humpback whales and concluded by saying:
"Let us remind ourselves that tourism is the mainstay of the economy of Seychelles and our environment, our biodiversity is at the center of this economic sector. Therefore, let us join hands to promote this regional approach to the conservation of the threatened and marine migratory mega fauna's species, particularly the whales." He encouraged the public, especially the school children and the youths, to come and learn about the amazing huge creature that comes in our waters. The exhibition will stay open until Friday this week, after which it will move to Comoros and Madagascar. The accompanying photographs show Ms Patchama guiding guests through the exhibition.

20 Février 2018

http://www.nation.sc/article.html?id=257746

Federation of the Fishers of the Indian Ocean (FPAOI)

Minister Charlette attends two key events in Mauritius



The Minister for Fisheries and Agriculture Pamela Charlette recently attended two key events in Mauritius organized by the Federation of the Artisanal Fishers of the Indian Ocean (FPAOI) that comprises member states of the Indian Ocean Commission (IOC).

These were the federation's general assembly and an advocacy workshop for members of artisanal fishermen associations within the Indian Ocean. Minister Charlette was accompanied at the January 29 – February 2 events by the principal secretary for fisheries Jude Talma. In her opening speech, Minister Charlette supported the idea for such an initiative and stressed on the financial and logistical support provided by the government of Seychelles for the Seychellois fishers and the region through the FPAOI.

The chairman of the FPAOI, Keith Andre, appealed to the artisanal fishers of the IOC to rise to the opportunity to participate in the co-management process of marine resource governance, now that our governments have recognised the importance of stakeholder involvement and contribution towards the sustainable exploitation and conservation of aquatic resources. Luc Ralaimarindaza, the project manager of the IOC and Moussa Mahoma, the Comorian Minister for Justice and Islamic Affairs who is also a former fisherman and founding member of the FPAOI, also made their speeches during the ceremony. It was Doreen K.Y. Poorun, senior chief executive of the Ministry of Ocean Economy, Marine Resources, Fisheries and Shipping of Mauritius who concluded the series of speeches by a message of welcome and support of the Mauritian authorities towards this initiative.

During the general assembly, the executive committee of the FPAOI and the technical team presented the developments of the past two years and explained the successful structuring of the FPAOI that is now widely

recognised, and why the FPAOI today has the ability to act and to defend the interests of small scale fishers in the Indian Ocean. This whole process has been solidified by the FPAOI and past, ongoing and future projects and activities were presented, as well as the advocacy and communication strategy of the FPAOI that have been approved in the general assembly.

The fishers present identified priorities to promote the importance of the sector of small-scale fishing (economic, social, cultural, for the health and food safety), to defend the fishers of the Indian Ocean, assert their knowledge and their role in the conservation and sustainable exploitation of resources. They also discussed the challenges and threats which weigh on their sector and the solutions they have to offer.

A committee of women involved in fishing and fishing activities in the Indian Ocean was also established at this general assembly. The Seychelles delegation was also composed of a group of representatives of small-scale fishers in Seychelles, of members of the FPAOI and other fishing associations and organisations who were invited. The delegation included Darrel Green (Praslin Fishermen's Association), Mr. Pool (Roche Caiman Fishers Association, Mahé), Claude Nicole (Artisanal Shark Fishing Association, Mahé), Mr. Payet (La Digue Fishermen Association), Mrs Lafortune (Association of Members of Seychelles Sea Cucumber Industry, Mahé), Mr Hoarau and Mrs Laporte (FBOA, Mahé), Mr Gonthier (FBOA, Praslin) and Mr André, chairman of the FPAOI and of the FBOA.

The delegation was well bonded and determined in their willingness to support this initiative. The history of the FPAOI is closely related to Seychelles since it was initiated by Seychelles with the assistance of the IOC-SmartFish project in 2012 and was 'officially' created in Victoria, Mahé in 2015.



22 Février 2018

http://www.nation.sc/article.html?id=257765

Best practices in fisheries and aquaculture : Countries of the region share success stories



On the small sister island of Mauritius, Rodrigues, steps have been undertaken since 2012 to replenish its waters with octopus through the implementation of a seasonal closures of octopus fishery. The sustainable management of the octopus fishery was necessary in order to address the decade long decline in octopus fishery and have yielded positive results such as increased catches.

This is one among various fisheries-related types of initiatives that have been developed and adopted by countries in the Southwest Indian Ocean region, and which was shared during a workshop held at Savoy Resort & Spa from February 19-21. The three-day workshop on lessons learnt and best practices in the implementation of successful fisheries and aquaculture projects in the Southwest Indian Ocean region has been organized by the Indian Ocean Commission (IOC).

It has also been funded by the World Bank and implemented on behalf of the South-West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC) namely Seychelles, Mauritius, Kenya, South Africa, Mozambique, Tanzania, Madagascar, Comoros and Maldives. These experts from these countries congregated at the hotel located in Beau Vallon to present their countries' most successful stories regarding fisheries and aquaculture with the hopes that other member states could benefit from such.

Aside from Rodrigues' accomplishment in octopus fishery, the panel discussions centered around various other innovative and successful projects implemented in SWIOFC countries. The delegates from Madagascar, for instance, detailed their successes in the marking and registration of boats, as well as the promotion of rice-fish aquaculture through education.

Maldives on the other hand gave illuminating apercus of their web-enabled database, known as the Keyohlu Fisheries Information System (FIS), which facilitates data collection processing, recording and tracking of fisheries information.

Meanwhile Kenya related its efforts in sustainable fish post-harvest technologies and value addition for food security, nutrition, poverty alleviation and environment conservation. As for Seychelles, Vincent Lucas from the Seychelles Fishing Authority (SFA) detailed the ongoing co-management of the sea cucumber resources which is mainly exported to South-East Asian countries.

Present among the technical experts were many journalists from the South-West Indian Ocean region who were also receiving media training on how to better report in the digital age and how to adopt solutions journalism in their reporting. "We want these journalists to be able to disseminate these types of news correctly to the public because the scientific data and terms referred to in the fisheries sector can be difficult for most people to understand," explained Daroomaligum Mauree, the regional project coordinator of the first South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth (SWIOFISH 1) project.



"Journalism must relay the successes to the consumer so that they understand that not only are management decisions made for their own interest but also in the interest of the future generation," he concluded. The workshop will wrap up today and subsequently followed by a conference on 'Financing Sustainable and Climate-Resilient Ocean Economy in Africa' (see separate story), co-hosted by the World Bank and the Government of Seychelles.